

**Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant**

- a) reconduction dans sa fonction de Vice-Premier Ministre de Monsieur Jean ASSELBORN ;
- b) reconduction dans leur fonction de Ministre de Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Mady DELVAUX-STEHRÉS, Monsieur Luc FRIEDEN, Monsieur François BILTGEN, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Jean-Marie HALSDORF et Monsieur Claude WISELER ;
- c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT, Madame Octavie MODERT, Monsieur Marco SCHANK, Madame Françoise HETTO-GAASCH et Monsieur Romain SCHNEIDER à la fonction de Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau ;

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

A r r ê t o n s :

**Art. 1<sup>er</sup>** . Est reconduit dans sa fonction de Vice-Premier Ministre : Monsieur Jean ASSELBORN.

Sont reconduits dans leur fonction de Ministre : Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Mady DELVAUX-STEHRÉS, Monsieur Luc FRIEDEN, Monsieur François BILTGEN, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Jean-Marie HALSDORF et Monsieur Claude WISELER.

**Art. 2.** Sont nommés Ministres : Monsieur Nicolas SCHMIT, Ministre délégué ; Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'État ; Monsieur Marco SCHANK, travailleur intellectuel indépendant ; Madame Françoise HETTO-GAASCH, éducatrice graduée et Monsieur Romain SCHNEIDER, fonctionnaire d'État.

**Art. 3.** Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Château de Berg, le 23 juillet 2009

**Henri**

Le Premier Ministre,  
Ministre d'État  
**Jean-Claude JUNCKER**